

Bureau météorologique.

Washington, 14 janvier.—Indications pour la Louisiane—Température généralement beau; vents légers et variables.

Notre prochaine Exposition industrielle.

Le gouverneur Foster et le maire Flower, comme nous l'avons déjà annoncé, quittent la Nouvelle-Orléans aujourd'hui, pour se rendre directement à Washington, porteurs d'une invitation au président McKinley, de la part de l'Union Progressive, à assister à l'ouverture de notre Exposition industrielle qui aura lieu immédiatement après le dimanche de Pâques.

M. McKinley a déjà promis de venir à la Nouvelle-Orléans à cette occasion, si rien ne s'y oppose. La visite de notre gouverneur et de notre maire à Washington, sera suivie un peu plus tard, de celle d'un comité de citoyens de notre ville.

Les travaux du comité exécutif de l'Exposition se poursuivent activement. Les demandes d'emplacement par ceux qui désirent prendre part à l'exposition, augmentent chaque jour, bien qu'aucun emplacement n'ait encore été assigné. Les demandeurs jusqu'à ce jour sont: M.M. Leopold Levy; Shakspeare Foundry; L. Grunewald Co., Ltd, pour plans, et L. Grunewald Co., Ltd, comme fabricant de guitares et de mandolines; New Orleans Art Glass Co.; Diamond Palace Co.; Keiffer Bros, chausseries; Hinderer's Iron Fence Works; Chas H. Adams; Geo. A. Boehm; Leonard Krower; Robert L. Farish; C. W. Eichling; J. Stecker; Martin J. Cull; Michel Lion & Cie.; docteur Walter O. West, dentiste; Max Samson, pharmacien; M. H. Rothschild, confectiions; S. Gerolleman; G. Moesa & Son; Kaufman & Isaacs; R. McWilliams; Geo. W. Weingart; Louisiana State Institution; O. Robert Churchill.

Toutes les inventions de la ville et de l'Etat se verront à notre grand fête industrielle, agricole et commerciale. Ce concours sera fécond en heureux résultats, assurément le petit inventeur qui sommeille en chacun de nous y trouvera un encouragement à se réveiller.

Les journaux des campagnes et des Etats voisins s'intéressent à cette exposition, et tout permet d'espérer que son succès dépassera les espérances de ses organisateurs. Le comité chargé de la publicité de l'Exposition invite les négociants à se servir d'enveloppes sur lesquelles il sera fait mention de l'entreprise.

Chez le général Eagan.

Washington, 14 janvier.—Le commissaire général Eagan avait défendu sa porte à tous les visiteurs cette après-midi. Il est resté enfermé avec deux officiers du corps d'intendance. On croit qu'il a travaillé à la révision de la note qui a causé une si grande excitation. En attendant, les fonctionnaires du département de la guerre se tiennent sur une grande réserve au sujet de leurs intentions. Toutefois, on croit que le Président pense à quelque moyen d'expliquer le mécontentement que lui cause cet incident.

Incendie dans le Wisconsin.

Milwaukee, Wisconsin, 14 janvier.—Une dépêche de Monroe, Wisconsin, à l'Evening Wisconsin annonce que la carrière de Fitzgibbons Frères, la plus importante de la ville, a été totalement détruite aujourd'hui par un incendie. La perte totale est de \$50,000. Il n'y a que \$18,000 d'assurance.

Déclaration de l'ambassadeur des Etats-Unis en Allemagne.

Berlin, Allemagne, 14 janvier.—Au cours d'une interview, aujourd'hui, l'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin a déclaré à un représentant de la Presse Associée que l'explosion d'indignation de la part des deux pays était tout aussi injustifiée cette année que l'année dernière, sinon plus. Il a ajouté: Dans mon opinion, cette indignation est causée par de rares individus cherchant à pêcher en eau trouble. De fait, l'Allemagne sait que sa véritable politique en Extrême-Orient est de rester en bons termes avec les Etats-Unis. Elle n'a aucun intérêt plausible de se ranger du côté des Espagnols ou des insurgés, ou de les exciter. Qu'il y ait quelques Allemands à Hong Kong qui n'aiment pas les Américains est aussi vrai qu'il y a quelques Américains n'aimant pas les Allemands. Mais ces messieurs ne dirigent pas la politique de notre département d'Etat ni celle du ministère des affaires étrangères d'Allemagne.

Les relations entre notre pays et l'Allemagne ont été parfaitement harmonieuses durant la guerre, et les Allemands ont depuis acquiescé à nos suggestions. Ils avaient compris dès le début comment la guerre se terminerait, et ils n'acceptent cordialement le nouvel état de choses. Ils sont si loin de nous chercher querelle à cette dernière heure à propos de nos possessions dans le Pacifique qu'ils sont de plus en plus disposés à travailler avec nous à l'extension du commerce et aux progrès de la civilisation. Il n'y a qu'une semaine, ils ont télégraphié à leur représentant consulaire à Hilo de ne pas se débander, sous aucun prétexte, des forces pour protéger les Espagnols, et de laisser ce soin aux Américains.

Au sujet de la question des viandes, a dit l'ambassadeur, il y a toutes raisons de croire que le nouvel état de choses sera beaucoup plus favorable aux Etats-Unis que l'ancien. «La Gazette de Cologne» publie ce matin un article officieux expliquant la prétendue injustice des impositions américaines contre l'Allemagne. L'article se termine ainsi: Le gouvernement allemand ne se bat pas la visière baissée. En outre, et en présence du fait que l'industrie allemande a besoin du marché américain, il serait incroyablement fou de s'abandonner à une politique hostile envers le peuple américain.

Ordre au sixième régiment d'infanterie. Washington, 14 janvier.—Ordre est donné au sixième régiment d'infanterie actuellement à San Francisco de se tenir prêt à partir pour les Philippines, au cas où les six régiments d'infanterie ayant déjà reçu l'ordre de partir se seraient parvenus à l'administration des affaires militaires dans les Philippines. Plusieurs autres régiments sont en réserve pour un service possible dans les Philippines, mais le sixième d'infanterie est le seul qui ait jusqu'à présent reçu l'ordre de se tenir prêt à partir. Les six régiments se préparant actuellement à la longue traversée du Pacifique sont les troisième, quatrième, douzième, dix-septième, vingtième et vingt-deuxième d'infanterie, d'un effectif total de 7,500 hommes.

Procs de haute trahison.

Berlin, Allemagne, 14 janvier.—Les débats d'un procès de haute trahison appelé à faire sensation s'ouvriront le mois prochain devant la Cour Suprême de Leipzig. L'accusé, un Polonais du nom de Goldhumer, qui se prétend marchand de pierres précieuses, a été arrêté à Metz à son arrivée de Paris. On dit que les preuves recueillies contre Goldhumer impliquent de hauts fonctionnaires français et des officiers de l'armée française.

L'attitude du premier ministre d'Autriche.

Berlin, Allemagne, 14 janvier.—Des faits portés à la connaissance du gouvernement allemand par le comte Thun-Hohenstein, premier ministre d'Autriche, a, pendant les mois précédant son attitude contre le gouvernement de Berlin, accumulé systématiquement tous les fragments de preuves tendant à démontrer que l'Allemagne avait outrepassé les pouvoirs accordés par les traités en expulsant des sujets autrichiens. Un décret requérant tous les fonctionnaires de la frontière de noter tous les cas de ce genre et d'envoyer un rapport sur leur regard avait été lancé par les autorités de Vienne dès le mois de septembre. Les quelques rapports reçus ont été habilement exploités par le premier ministre d'Autriche.

Ligue des patrons anglais.

Londres, 14 janvier.—La puissance des Trades Unions n'existe plus, en ce qui concerne l'Angleterre. Les patrons anglais ont formé une gigantesque combinaison pour battre les ouvriers avec leurs propres armes. La fédération des ingénieurs qui s'est montrée si puissante durant la grève récente fait appel aux patrons de tous les métiers pour écraser la tyrannie des Trades Unions. Un des buts de la combinaison est d'obtenir une législation favorable aux patrons. Il est ensuite question d'obtenir pour eux le droit de faire des contrats avec les individus au lieu des Unions. Les patrons s'engagent à traiter directement avec les grévistes et non avec les comités des organisations. Mais la pierre fondamentale du projet est un arrangement par lequel toute maison luttant contre une grève recevra une indemnité équivalente à la moyenne de ses bénéfices.

Jugement intéressant.

Mobile, Alabama, 14 janvier.—Un jugement intéressant les négociants de nombreuses villes du Nord a été rendu aujourd'hui à Mobile par la Cour des Etats-Unis. James B. Kornegay, du comté de Marengo, Alabama, a fait faillite il y a deux ans. Mais il avait préalablement vendu ses marchandises à Jacob Marx, à Julius Marx et à Edward Marx, du même comté, et une accusation de complot pour escompter des créanciers avait été portée contre les quatre individus. Kornegay avait été accusé, en outre, d'usage de la poste dans un but d'escroquerie. Or, le tribunal a acquitté les prévenus dans les deux cas. Le juge, du haut de son tribunal, a déclaré que les témoignages apportés étaient si frivoles que les affaires n'auraient jamais dû être soumises à la justice.

L'Insurrection en Bolivie.

Lima, Pérou, par voie de Galvestone, Texas, 14 janvier.—Des avis émanés de foi reçus de la Bolivie annoncent que le général Cáceres est détenu à Uyuni par ordre du président Alonzo. D'après ces avis, le général Camacho, commandant des troupes

Une Curiosité.

Il paraît que la carte de visite de Guillaume II est une véritable curiosité dans son genre. Le nom de «Wilhelm» s'y trouve gravé en très gros caractères gothiques, et au-dessous, en lettres presque aussi grosses, on lit le titre: «Empereur d'Allemagne et roi de Prusse.» Il n'y a pas d'adresse, bien entendu, le Kaiser étant suffisamment connu dans son pays et même au-delà. Mais il faut voir le papier, un briolet glacé à peu près aussi épais que du carton, et qui mesure exactement quinze centimètres et demi de long sur dix de large. Une vraie perle!

Un colonel encombrant.

Londres 14 janvier.—La société américaine à Londres prend des mesures extraordinaires pour mettre un terme à la notoriété par trop grande que s'est faite le colonel George Gorard, qui de sa propre autorité prend la direction de l'élément américain dans le mouvement anglo-américain qui se produit à Londres. Le colonel Guiraad, s'est, pour la première fois, mis en avant, lors de l'arrivée du général lord Kitchener, de Khartoum en Angleterre. Le colonel est allé à Douvres pour saluer le général et il est un des principaux personnages qui figurent dans les reproductions par le kinoscopes des scènes qui sont exhibées dans les salles de concert.

Depuis lors, il a inondé les journaux de lettres, écrivant toujours au nom de l'armée des Etats-Unis et des américains qui habitent Londres. Il a, de sa propre autorité, organisé les Américains à contribuer pour le somme de 1,000 livres au fonds consacré à l'érection d'un collège élevé à la mémoire de Gordon. Il a même lancé une circulaire avec un en-tête éclatant, réclamant une contribution pour fonder une chaire de science. Le dernier appel fait par le colonel, était en faveur des anglais qui, disait-il, s'étaient engagés dans l'armée des Etats-Unis, pour aller combattre les Espagnols. Tout ce tapage est devenu un sujet de dérision pour les Américains habitant Londres: le comité exécutif de la société américaine a envoyé aux journaux une lettre déclarant que le colonel n'a aucune autorité de parler au nom de qui ce soit.

Marchés divers.

Paris, 14 janvier.—La rente trois pour cent est cotée à 101 francs 72 1/2 centimes. Londres, 14 janvier.—Consolidés au comptant, 111 1/16; à terme 111 3/16. Liverpool, 14 janvier.—Coton spot, demande modérée; prix favorables à l'acheteur. American middling fair 3 5/32. Ventes 8,000 balles, dont 500 pour la spéculation et l'exportation y compris 7,500 balles coton américain. Recettes 44,000 balles, dont 42,000 balles coton américain. Futurs—calmes à l'ouverture avec demande modérée; stables à la clôture. American middling l. m. c., Janvier 306; février et mars 306; avril et mai 308; juin et juillet 310; août et septembre 311; octobre et novembre 312; décembre et janvier 312. New York, 14 janvier.—Coton spot—stables à la clôture. Middling uplands 6 1/16; middling gulf 6 5/16. Vente 535 balles. New York, 14 janvier.—Futurs stables à la clôture. Janvier 553; février 558; mars 559; avril 572; mai 575; juin 577; juillet 580; août 582; septembre 575; octobre 574; novembre 575; décembre 576.

Amusements.

Académie de Musique. Après une série de succès, comme on n'en jama vu au théâtre, l'Académie de Musique, autrement dit le théâtre du vaudeville, pour se lancer à fond de train dans la carrière s'y jette à corps perdu. Il nous amène d'abord l'excellent comique Collins qui a fait grande figure dans les anciennes troupes de théâtre des Variétés, rue Gravier et de l'Académie de Musique sous la direction restée fameuse de M. Bidwell.

Il nous donne une excellente comédie intitulée «Home from Lodge» avec le concours de Miss Lucie Ray, un astro de premier grandeur. Ce soir, également, première apparition des frères Rosow, deux mains étonnantes d'habileté et de force. Ce sont des athlètes véritables, ces mains de 20 pouces. Après viennent les tours de force et d'adresse des chiens du professeur Herbert. Ils sont à 22 animaux qui se remontrèrent à bien des lecteurs, à bien des sportsmen de premier ordre.

Il faut d'un signal presque imperceptible à l'œil ou à l'oreille du public, pour les faire se livrer à des exercices devant lequel reculeront bien des athlètes et des acrobates. Ce sont ainsi les exhibitions somnambules de Dink, et les virtuoses du Banjo que l'on appelle les snare Melstree et Peak, et enfin, Miss Jennie Reynolds, l'habile chanteuse de ballades.

Les matées de la semaine auront lieu le mardi, le jeudi et le samedi.

Théâtre Crescent.

Il va se passer, ce soir, un véritable événement au Crescent. On y donne la première de «The Prisoner of Zenda»—le prisonnier de Zenda. Presque tous nos lecteurs connaissent le roman chevaleresque d'ou est tirée cette pièce, qui a été justement conçue une véritable célébrité. C'est, avant tout, un drame amusant qui demande une grande mise en scène. La direction du Crescent n'a rien épargné pour donner de l'éclat à cette représentation. Quant à la compagnie qui est chargée de représenter ce grand drame, il suffit de citer les noms des artistes à qui sont confiés les principaux rôles pour donner une idée du succès de ce soir: M. Gould Miss Margaret Fuller, Nellie Strickland, Amy Ricard, Mc Clannon, V. Glasser, Duncan Harris et autres.

St-Charles.

Aujourd'hui, au théâtre St-Charles, grande et brillante combinaison de comédie et de vaudeville. La partie dramatique est remplie par «Confession», la pièce favorite de Nat Goodwin, à laquelle il doit, du reste, une bonne partie de sa renommée. C'est une des meilleures

Mort subite.

A quatre heures, hier matin, Arthur Dejar, âgé de 64 ans, a été trouvé mort dans son lit par son fils en sa demeure rue St Philippe près du boulevard. Le coroner a fait le levé du corps et a donné un certificat de décès causé par une congestion cérébrale.

Voleur arrêté.

Un individu du nom de Knox, alias Keap, alias Wood, a été arrêté vendredi soir à Slusher, un petit village près de Baton Rouge. Il paraît que Knox avait loué un cheval et un buggy dans l'écurie de W. W. Hodgin, avenue St Charles 1745, ces jours derniers, et les avait vendus \$50 à M. Montagu, à la station LaPace. De là il s'est rendu à Bell Point, puis à Baton Rouge, où il a obtenu de M. Wright un autre cheval et un autre buggy; aux mêmes conditions, et a encore réus à vendre l'attelage à Slusher. Puis il a été mis en état d'arrestation par le député sheriff Marsh Young, qui l'a remis entre les mains des autorités de Baton Rouge.

Autour de la mairie.

Le maire Flower et le gouverneur se pourront partir lundi pour Washington, où ils devaient se rendre pour inviter le président McKinley au Jubilé de Paris qui aura lieu au mois de mai. Le gouverneur Foster a, cependant, refusé d'accepter à Baton Rouge. Il ne pourra s'absenter de quelques jours.

Acquittés.

John et Thimian Thompson, les deux nègres accusés du meurtre de Varcoe Fite, ont été examinés hier, par le juge Duggan et rendus libres. Ils ont été trouvés innocents et ont été libérés sans conditions. Le coup de pistolet qui les tua, et qui est leur frère, James Thompson, non accusé, qui tira sur lui pour se défendre.

NOUVELLES A LA MAIN.

Incendies—Un incendie causé par l'explosion d'un fourneau à gazoline a éclaté hier après-midi, dans une bâtisse rue St Louis, entre Chartres et Décaer, occupée par la Boston Steam Laundry Co, et la manufacture de boîtes de N. A. Woody. Les flammes ont été promptement éteintes. —A trois heures, hier après-midi, un feu dont on ignore l'origine, a pris naissance dans une maison rue Douane 2540, occupée par Mmes Rollier et Faub. Les dommages d'environ \$75 sont convertis par une assurance. —Vendredi dernier, l'Ecole M. Donoghue No 17, située rue Bienville entre Prieur et Johnson, a été visitée par des voleurs qui en ont emporté des objets d'une valeur insignifiante. Ils sont revenus mercredi soir, mais n'ayant rien trouvé, ils ont ouvert toutes les portes de la bâtisse et se sont enfuis.

Arrestation.—Vers une heure hier matin, une femme du nom de Nellie Watson a été arrêtée à l'angle des rues Canal et Rempart, par le sergent de police Jagot et le sergent Rawlin. Elle est accusée d'avoir volé \$35 Joe Sheldon, alors que celui-ci se trouvait dans la maison mal famée de Sue Smith, rue Douane, 1004.

Le plus grand bien et qui fera grand effet, «The Goat».

La mise en scène est superbe et digne de la musique. Il y a aussi un ballet très habilement dirigé par Carl Marvig, et un orchestre militaire très bien composé.

Autour de la mairie.

Le maire Flower et le gouverneur se pourront partir lundi pour Washington, où ils devaient se rendre pour inviter le président McKinley au Jubilé de Paris qui aura lieu au mois de mai. Le gouverneur Foster a, cependant, refusé d'accepter à Baton Rouge. Il ne pourra s'absenter de quelques jours.

Acquittés.

John et Thimian Thompson, les deux nègres accusés du meurtre de Varcoe Fite, ont été examinés hier, par le juge Duggan et rendus libres. Ils ont été trouvés innocents et ont été libérés sans conditions. Le coup de pistolet qui les tua, et qui est leur frère, James Thompson, non accusé, qui tira sur lui pour se défendre.

NOUVELLES A LA MAIN.

Incendies—Un incendie causé par l'explosion d'un fourneau à gazoline a éclaté hier après-midi, dans une bâtisse rue St Louis, entre Chartres et Décaer, occupée par la Boston Steam Laundry Co, et la manufacture de boîtes de N. A. Woody. Les flammes ont été promptement éteintes. —A trois heures, hier après-midi, un feu dont on ignore l'origine, a pris naissance dans une maison rue Douane 2540, occupée par Mmes Rollier et Faub. Les dommages d'environ \$75 sont convertis par une assurance. —Vendredi dernier, l'Ecole M. Donoghue No 17, située rue Bienville entre Prieur et Johnson, a été visitée par des voleurs qui en ont emporté des objets d'une valeur insignifiante. Ils sont revenus mercredi soir, mais n'ayant rien trouvé, ils ont ouvert toutes les portes de la bâtisse et se sont enfuis.

Arrestation.—Vers une heure hier matin, une femme du nom de Nellie Watson a été arrêtée à l'angle des rues Canal et Rempart, par le sergent de police Jagot et le sergent Rawlin. Elle est accusée d'avoir volé \$35 Joe Sheldon, alors que celui-ci se trouvait dans la maison mal famée de Sue Smith, rue Douane, 1004.

Le plus grand bien et qui fera grand effet, «The Goat».

La mise en scène est superbe et digne de la musique. Il y a aussi un ballet très habilement dirigé par Carl Marvig, et un orchestre militaire très bien composé.

Autour de la mairie.

Le maire Flower et le gouverneur se pourront partir lundi pour Washington, où ils devaient se rendre pour inviter le président McKinley au Jubilé de Paris qui aura lieu au mois de mai. Le gouverneur Foster a, cependant, refusé d'accepter à Baton Rouge. Il ne pourra s'absenter de quelques jours.

Acquittés.

John et Thimian Thompson, les deux nègres accusés du meurtre de Varcoe Fite, ont été examinés hier, par le juge Duggan et rendus libres. Ils ont été trouvés innocents et ont été libérés sans conditions. Le coup de pistolet qui les tua, et qui est leur frère, James Thompson, non accusé, qui tira sur lui pour se défendre.

NOUVELLES A LA MAIN.

Incendies—Un incendie causé par l'explosion d'un fourneau à gazoline a éclaté hier après-midi, dans une bâtisse rue St Louis, entre Chartres et Décaer, occupée par la Boston Steam Laundry Co, et la manufacture de boîtes de N. A. Woody. Les flammes ont été promptement éteintes. —A trois heures, hier après-midi, un feu dont on ignore l'origine, a pris naissance dans une maison rue Douane 2540, occupée par Mmes Rollier et Faub. Les dommages d'environ \$75 sont convertis par une assurance. —Vendredi dernier, l'Ecole M. Donoghue No 17, située rue Bienville entre Prieur et Johnson, a été visitée par des voleurs qui en ont emporté des objets d'une valeur insignifiante. Ils sont revenus mercredi soir, mais n'ayant rien trouvé, ils ont ouvert toutes les portes de la bâtisse et se sont enfuis.

Arrestation.—Vers une heure hier matin, une femme du nom de Nellie Watson a été arrêtée à l'angle des rues Canal et Rempart, par le sergent de police Jagot et le sergent Rawlin. Elle est accusée d'avoir volé \$35 Joe Sheldon, alors que celui-ci se trouvait dans la maison mal famée de Sue Smith, rue Douane, 1004.

Le plus grand bien et qui fera grand effet, «The Goat».

La mise en scène est superbe et digne de la musique. Il y a aussi un ballet très habilement dirigé par Carl Marvig, et un orchestre militaire très bien composé.

Autour de la mairie.

Le maire Flower et le gouverneur se pourront partir lundi pour Washington, où ils devaient se rendre pour inviter le président McKinley au Jubilé de Paris qui aura lieu au mois de mai. Le gouverneur Foster a, cependant, refusé d'accepter à Baton Rouge. Il ne pourra s'absenter de quelques jours.

Acquittés.

John et Thimian Thompson, les deux nègres accusés du meurtre de Varcoe Fite, ont été examinés hier, par le juge Duggan et rendus libres. Ils ont été trouvés innocents et ont été libérés sans conditions. Le coup de pistolet qui les tua, et qui est leur frère, James Thompson, non accusé, qui tira sur lui pour se défendre.

NOUVELLES A LA MAIN.

Incendies—Un incendie causé par l'explosion d'un fourneau à gazoline a éclaté hier après-midi, dans une bâtisse rue St Louis, entre Chartres et Décaer, occupée par la Boston Steam Laundry Co, et la manufacture de boîtes de N. A. Woody. Les flammes ont été promptement éteintes. —A trois heures, hier après-midi, un feu dont on ignore l'origine, a pris naissance dans une maison rue Douane 2540, occupée par Mmes Rollier et Faub. Les dommages d'environ \$75 sont convertis par une assurance. —Vendredi dernier, l'Ecole M. Donoghue No 17, située rue Bienville entre Prieur et Johnson, a été visitée par des voleurs qui en ont emporté des objets d'une valeur insignifiante. Ils sont revenus mercredi soir, mais n'ayant rien trouvé, ils ont ouvert toutes les portes de la bâtisse et se sont enfuis.

Arrestation.—Vers une heure hier matin, une femme du nom de Nellie Watson a été arrêtée à l'angle des rues Canal et Rempart, par le sergent de police Jagot et le sergent Rawlin. Elle est accusée d'avoir volé \$35 Joe Sheldon, alors que celui-ci se trouvait dans la maison mal famée de Sue Smith, rue Douane, 1004.

appeler ma femme de chambre et le faire reconduire.

Puis, me poursuivant à travers le salon, il voulut me prendre dans ses bras, cherchant à maîtriser mes mouvements.

Je réussis à lui échapper et je m'élançai vers mon petit bureau, où je saisis mon revolver que je braquai sur lui. Il me prit la main, j'allais tirer lorsque ma fille, ma petite Marguerite, entra brusquement.

Pour qu'elle ne fût pas effrayée de notre attitude, je lâchai l'arme, et marchai au-devant d'elle, tandis que M. Duvarger reculait de quelques pas.

Je crus un moment qu'il avait posé mon revolver sur quelque meuble, et, bouleversée par la scène qui venait d'avoir lieu, je ne m'occupai plus.

M. de Marvnhac, tout en dissimulant son impression, ne put s'empêcher de faire remarquer à Mme de Carol l'importance des faits qu'elle venait de mettre en lumière.

—Mais, madame, vous accusez tout simplement M. Duvarger d'être l'assassin de M. Roger-Mornay! —Je n'accuse personne, monsieur le juge, répliqua froidement la jeune femme, je réponds à vos questions: vous me demandez ce qu'est devenu mon revolver et comment il est sorti de chez moi, je vous le dis...

—C'est bien, madame, veuillez signer votre déposition. Je vous convoquerai de nouveau demain.

Après avoir fait ce qu'on lui demandait, Mme de Carol sortit du cabinet du juge d'instruction. A peine arrivée dans le couloir elle sentit ses jambes se dérober sous elle; la force nerveuse qui la soutenait depuis quelques heures s'abandonna tout à coup, et il lui fallut réclamer l'aide d'un gardien du Palais pour paider à marcher jusqu'à sa voiture.

Resté seul avec son greffier, M. de Marvnhac se tourna vers son silencieux compagnon et, suivant son habitude, lui demanda son avis.

—Eh bien, Considérant, mon ami, qu'est-ce que vous pensez de cette affaire? —Ma foi, monsieur le juge, cette jolie dame a l'air d'être sincère; les yeux sont le miroir de l'âme; s'ils disent vrai, elle doit en posséder une splendide, incapable d'altérer la vérité!

—Le fait est que si elle dit vrai, dit le juge, Duvarger est l'assassin; si elle ment, son mari est indiscutablement le coupable. —C'est un dilemme dans lequel je les enferme.

—Vous avez raison, monsieur le juge, fit le brave greffier, on l'a un autre; mais je ne sais pas pourquoi, j'opinerais plutôt pour l'autre.

—Préparez tout de suite une citation pour Duvarger, et, en même temps, vous remettrez au commissaire aux délégations un mandat d'arrêt pour le cas où l'individu tenterait de s'enfuir.

Je voudrais le voir ce soir même. Oh! il est plus de six heures et...

A ce moment, le garçon de bureau entra avec une carte de visite qu'il remit au juge. —Ce monsieur est là et demande instamment à parler à monsieur le juge.

M. de Marvnhac lut la carte à haute voix: «Gaston Duvarger, 3, rue du Général-Foy.» —Faites entrer de suite, s'écria le magistrat enchanté de la visite qu'il aurait voulu provoquer le jour même.

Une minute après, Duvarger était introduit dans le cabinet du juge d'instruction. D'un rapide coup d'œil, M. de Marvnhac dévisagea le nouvel arrivant qui s'inclinait devant lui dans un correct salut.

Le magistrat lui désigna un siège, faisant comprendre par son silence qu'il attendait les déclarations de son visiteur. —Monsieur le juge, commença Duvarger d'une voix calme, si j'ai pris la liberté de vous venir voir sans être convoqué, c'est parce que j'obéis à un double mobile: Le désir d'être utile à la justice et la préoccupation que

m'inspire ma situation financière ce que terrible événement va aggraver.

—Serait-ce à propos de l'affaire Mornay que vous êtes ici? demanda avec une insouciance apparente le juge d'instruction. —Précisément, monsieur, reprit le banquier, et je commencerai d'abord par vous prier de me dire si vous avez lu ce que disent les journaux du soir sur ce triste événement. Et il tendit au magistrat un numéro d'un journal qui portait en son énoème titre: «Assassinat d'un ancien ministre.»

Le juge d'instruction prit le journal et parcourut rapidement l'entête et les premières lignes d'un article qui suivait. Puis souriant, il le rendit. —Eh bien! fit-il.

—Eh bien, monsieur le juge, je suis l'associé, ou plutôt le commanditaire de la maison de confection dirigée par ce malheureux de Carol...

Le journal relate qu'il est accusé, que dis-je, coupable même de l'assassinat de ce pauvre Roger-Mornay... qu'il a été arrêté.

Vous comprenez, monsieur, qu'outre l'affection que je porte à la famille de Carol, il y a pour moi un pressant intérêt à savoir quelle est l'exacte vérité. Si la maison de banque et de commission, que nous appelons maison de coiffure, dont M. de

Carol se trouve être le chef en ce moment, est sur le point de sombrer, et qu'un grand effort soit nécessaire pour la sauver...

—Monsieur Duvarger, interrompit M. de Marvnhac, je suis heureux que vous soyez venu me voir, car j'allais vous convoquer, ayant besoin de renseignements sur M. de Carol.

Sur M. de Carol. Votre associé est loin d'être reconnu coupable, certaines circonstances pèsent lourdement sur lui, et si l'on s'en tenait au premier examen des faits, tout l'accuse.

—Votre concours va m'être très précieux et je vais immédiatement vous poser un certain nombre de questions. Duvarger s'inclina dans un geste de muet acquiescement.

—Alors, avec une grande habileté, et en lui montrant toujours de la condescendance, le juge l'interrogea sur la situation financière, sa position de famille, les origines de ses relations avec André de Carol.

M. de Marvnhac avait affaire à forte partie, et pas un muscle du visage de celui auquel il s'adressait ne bougeait. Ce fut avec une certaine prudence, mais sans inquiétude, que Duvarger répondit à toutes ces questions, elles ne semblaient du reste jamais devoir le mettre en cause.

—Comment, si je le connais, je le crois bien s'écria le banquier. M. Roger-Mornay était en relations avec moi depuis fort longtemps, et il me faisait même l'honneur de m'appeler son meilleur ami.

Originaires tous deux du même pays, nous nous étions connus à l'association fraternelle de notre département, alors qu'il était simple député; j'ai continué à le fréquenter, les honneurs par lesquels il a passé ne lui ayant pas fait dédaigner ses amis, et tenez, monsieur le juge, c'est d'après mes conseils qu'il plaça ses fonds dans la maison Carol et Cie.

M. de Marvnhac se recueillit un instant avant de frapper le grand coup. Puis négligemment il déman-

—Dans quels termes étiez-vous avec le ménage de Carol? Aviez-vous de bonnes relations avec Mme de Carol? Duvarger sentit un long frisson courir le long de son échine, mais le misérable avait tout prévu, s'attendant à la bataille. Il n'hésita pas, comprenant que Mme de Carol avait parlé et répondu: —J'ai eu avec la famille de Carol des relations assez banales, en apparence tout au moins!

—Pourquoi en apparence? fit vivement le juge d'instruction. —Oui, pour le public, mes relations étaient, du moins entre Mme de Carol et moi, celles de tout le monde...

Hélas, en réalité, c'est un aveu que je fais au juge d'instruction... C'est ainsi que j'ai entendu, appuya M. de Marvnhac. —En réalité donc, je vous avoue que j'ai aimé, que j'aime encore profondément Anna de Carol... J'ai en la faiblesse de lui avouer très respectueusement cet amour; c'est une femme un peu collet-monté, élevée par un père rigide. Elle n'a pas compris le désintéressement de l'affection dont mon cœur est plein, et depuis l'aven que je lui ai fait de mon amour, elle semble m'avoir voué une sorte de sentiment qui peut ressembler à de la haine.

(La suite à dimanche prochain.)